



Conseil de sécurité

Cinquante-huitième année

4785^e séance

Mercredi 9 juillet 2003, à 10 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Arias	(Espagne)
<i>Membres :</i>	Allemagne	Mme Iwersen
	Angola	M. Antonio
	Bulgarie	M. Raytchev
	Cameroun	M. Chungong Ayafor
	Chili	M. Muñoz
	Chine	M. Zhang Yishan
	États-Unis d'Amérique	M. Olson
	Fédération de Russie	M. Konuzin
	France	M. de La Sablière
	Guinée	M. Boubacar Diallo
	Mexique	M. Aguilar Zinser
	Pakistan	M. Khalid
	République arabe syrienne	M. Mekdad
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ..	Sir Jeremy Greenstock

Ordre du jour

Mission du Conseil de sécurité

Rapport de la mission effectuée par le Conseil de sécurité en Afrique
de l'Ouest du 26 juin au 5 juillet 2003 (S/2003/688)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Mission du Conseil de sécurité

Rapport de la mission effectuée par le Conseil de sécurité en Afrique de l'Ouest du 26 juin au 5 juillet 2003 (S/2003/688)

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, et en l'absence d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire, Sir Jeremy Greenstock, Chef de la mission du Conseil de sécurité en Afrique de l'Ouest.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, et en l'absence d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire, M. Adolpho Aguilar Zinser, Chef de la mission en Guinée-Bissau et Président du Comité des sanctions du Conseil de sécurité sur la Sierra Leone.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis d'une photocopie du rapport de la mission effectuée par le Conseil de sécurité en Afrique de l'Ouest. Ce rapport sera publié en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/2003/688 le vendredi 11 juillet 2003.

Je donne maintenant la parole à Sir Jeremy Greenstock, Chef de la mission du Conseil de sécurité en Afrique de l'Ouest.

Sir Jeremy Greenstock (*parle en anglais*) : Ce fut un grand honneur pour moi que de diriger la mission du Conseil de sécurité en Afrique de l'Ouest. Les 15 membres du Conseil sont venus, et je pense que nous avons vécu une expérience extrêmement intéressante. Tous les membres de la mission ont contribué à cette expérience.

Nous avons examiné cinq thèmes principaux : les questions spécifiques à la Guinée-Bissau, à la Côte d'Ivoire et au Libéria; et nous avons également regardé de très près les progrès enregistrés dans la situation d'après-conflit en Sierra Leone. Mais, tout au long de notre voyage, nous avons examiné un cinquième thème : la situation de l'Afrique de l'Ouest dans son ensemble et la nécessité pour la communauté internationale et l'ensemble des institutions, fonds, institutions et programmes du système des Nations Unies de créer une nouvelle dynamique d'appui, d'assistance et de partenariat avec l'Afrique de l'Ouest afin de commencer à la sortir des niveaux les plus bas de la liste du développement humain.

Nous présentons donc aujourd'hui un rapport détaillé de notre visite qui contient un certain nombre de recommandations portant sur ces cinq thèmes. J'espère que ce rapport et ces recommandations seront examinés sérieusement par le Conseil de sécurité, l'ensemble du système des Nations Unies et la communauté internationale, car ces recommandations ont des incidences qui vont au-delà du système des Nations Unies. Le rapport est actuellement dans sa phase ultime de préparation. On doit encore y apporter une ou deux modifications rédactionnelles. La version publiée sous la cote S/2003/688 est donc pratiquement la version définitive à l'exception de quelques modifications de style. Les membres peuvent certainement s'inspirer de ce document.

Les membres se souviendront sans doute que la mission initialement prévue à la fin du mois de mai avait été reportée à la fin juin. Nous avions alors débattu de ce report de date dont nous connaissions les raisons. Je regrette que cela se soit avéré nécessaire, mais je doute – et je ne pense pas que les autres membres de la mission aient pensé – que ce report ait eu une incidence sur les résultats obtenus. Il me semble, au contraire, qu'étant donné que cela a coïncidé avec le début de l'apogée de la situation concernant le Libéria, et tout particulièrement avec les fait survenus en Guinée-Bissau et en Côte d'Ivoire, cela nous a peut-être permis d'obtenir de meilleurs résultats que si la mission avait été effectuée au début du mois de mai.

Ensuite, et cela n'est pas moins important, nous sommes revenus à New York au moment de la visite historique du Président des États-Unis en Afrique. J'espère que l'élan insufflé par nos actions et notre compte rendu – tout particulièrement au vu de

l'importance de cette visite présidentielle américaine – conjugué à la tenue du Sommet de l'Union africaine à Maputo, renforceront l'efficacité de notre action sur le développement africain et donneront des fruits dans les mois et années à venir.

S'agissant de la Guinée-Bissau, j'ai le plaisir de passer le flambeau à mon collègue et ami, l'Ambassadeur Adolfo Aguilar Zinser, dont l'appui constructif et les messages fermes et clairs lors des réunions que nous avons tenues en Afrique de l'Ouest ont été un atout considérable pour la mission. Nous attendons avec intérêt d'entendre son rapport sur nos conclusions concernant la Guinée-Bissau.

S'agissant de la Côte d'Ivoire, nous avons envoyé un message très clair disant que la mise en oeuvre de l'Accord de Linas-Marcoussis devait servir de base à la prochaine étape de réconciliation nationale et donner un nouvel élan au développement dans ce pays. Tant le Gouvernement que les Forces nouvelles, je crois, ont compris ce message simple et ferme, lequel a été transmis par une mission unie durant toutes nos réunions avec les protagonistes en Côte d'Ivoire.

Nous sommes arrivés à une période de trouble, notamment à Abidjan. Les Forces nouvelles avaient publié un communiqué la veille de l'arrivée de la mission indiquant qu'elles ne participeraient pas au désarmement et rappelant les ministres issus des Forces nouvelles à la base, mais ces menaces n'ont pas été mises à exécution. Ils nous ont rencontrés et ont poursuivi leurs pourparlers avec les représentants du Gouvernement. Leurs ministres sont restés à Abidjan et ont rencontré les membres de la mission, comme l'ont fait leurs dirigeants militaires.

Depuis notre visite, le Président Gbagbo a accéléré la prise de mesures visant à adopter la loi d'amnistie. Elle a été soumise au Gouvernement le 4 juillet et nous espérons qu'elle sera examinée cette semaine par l'Assemblée.

Nous avons pu encourager un dialogue plus étroit entre les Forces armées nationales de Côte d'Ivoire (FANCI) et les Forces nouvelles. Les chefs militaires des FANCI et des Forces nouvelles ont poursuivi leur dialogue après leur rencontre commune avec la mission le 1er juillet. Il est bon d'apprendre que les FANCI et les Forces nouvelles ont publié une déclaration sur une cessation permanente des hostilités et une promesse à mettre en application l'Accord de Linas-Marcoussis. Tous les membres du Conseil auront noté le fait

important survenu à Abidjan au cours du week-end, lorsque le Président a dirigé un rassemblement qui a donné une nouvelle impulsion à l'application de l'Accord.

S'agissant du Libéria, la mission s'est gardée de ne pas s'impliquer dans les détails des négociations menées par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Nous avons eu des consultations avec les dirigeants de la CEDEAO à Abuja et Accra avant de nous réunir avec toutes les parties libériennes et les membres de la société civile lors des deux visites à Accra. Durant ces rencontres, nous avons fermement insisté auprès des parties sur la nécessité de respecter le cessez-le-feu, de négocier de bonne foi, de respecter les droits du peuple libérien et de placer pour une fois les intérêts du peuple libérien au-dessus de toute priorité de faction. Il y a des questions – droits de l'homme, droit humanitaire, accès humanitaire, réfugiés et personnes déplacées, femmes et enfants, et recrutement des enfants soldats – que nous avons demandé aux parties de traiter d'urgence vu que la condition des civils libériens est l'une des pires que l'on connaisse dans une situation de conflit aujourd'hui.

Nous espérons que ces messages auront eu un effet. Les pourparlers entre les parties ont repris le 7 juillet à Accra et ils se poursuivent à un niveau inférieur – celui de chef de délégation car des responsables plus importants ont été appelés à Maputo pour discuter avec les chefs d'État et de gouvernement africains lors du sommet de l'Union africaine. Mais il y a eu des faits nouveaux. Le général Abubakar lui-même, le médiateur, s'est rendu à Maputo. Lui-même et le Ministre ghanéen des affaires étrangères, M. Akuffo-Addo, ont certainement apprécié le travail que nous avons accompli pour encourager des progrès entre les parties et appuyer l'action du général Abubakar.

Je pense que nous avons été particulièrement frappés par l'unité et la ferveur de l'appel émanant de groupes de la société civile et des partis politiques présents à Accra en vue d'une participation de la communauté internationale au Libéria. Je pense aussi que tous les membres de la mission espèrent que le système des Nations Unies et les États Membres intéressés, sans parler de la CEDEAO, pourront répondre rapidement à cet appel. Nous espérons que cela comportera une aide à toute force de la CEDEAO approuvée par les dirigeants de l'Afrique de l'Ouest, et

nous espérons qu'il y aura aussi un appui international plus large. Il reste que la mise en oeuvre du cessez-le-feu et les éléments essentiels d'un accord de paix entre les parties seront des préalables au déploiement efficace d'une force internationale. Nous espérons que des progrès seront faits rapidement dans ces domaines.

L'on nous a naturellement et souvent interrogé sur le Président Taylor, après la mise en accusation prononcée par le Tribunal spécial. La mission a clairement fait connaître sa position à ce sujet : que nous soutenions le Tribunal et que nous appuyions sans équivoque le principe du rejet de l'impunité pour les personnes inculpées de graves violations de droits de l'homme et du droit humanitaire. Nous avons également fait connaître cette position lors de notre visite au Tribunal spécial en Sierra Leone. Le Président Obasanjo nous a fait part de son intention de proposer de recevoir le Président Taylor au Nigeria, mais nous avons clairement dit qu'il n'appartient pas à la mission – et probablement pas au Conseil de sécurité – de s'impliquer dans des décisions politiques spécifiques dans la région.

Lors de notre déplacement en Sierra Leone, Nous avons félicité le Président Kabbah et les membres de son gouvernement pour les progrès réalisés depuis notre dernière visite dans le cadre d'une mission, effectuée en octobre 2000. Mais nous avons tous noté – et cela nous a été indiqué par l'excellente équipe de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL), sous la direction du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Adeniji – qu'il y avait beaucoup à faire en Sierra Leone avant d'assurer une stabilité réelle, une paix et une base pour un nouveau développement dans ce pays. Il y a à faire dans les domaines des diamants et de la formation et du déploiement de nouvelles forces de police et militaires. Le Conseil devra prendre des décisions avisées en ce qui concerne la réduction de la MINUSIL et tenir compte des avancées des citoyens de ce pays en matière de développement de leurs propres institutions et de réalisation de progrès.

En ce qui concerne l'ensemble de la région de l'Afrique de l'Ouest qui, je l'espère, recevra une attention soutenue du Conseil et d'autres institutions du système des Nations Unies suite à notre mission et à notre rapport, les problèmes sous-régionaux sont énormes et nous les avons énumérés dans notre rapport. Nous avons noté une détermination considérable chez les gouvernements et la CEDEAO

pour régler ces problèmes. Mais leur capacité à agir est entravée par le manque de ressources. La mission estime que la communauté internationale doit être plus efficace dans son appui. Nous ne pouvons demander à l'Afrique de l'Ouest d'assumer le rôle principal pour régler ses problèmes et s'attendre à ce qu'elle paie en conséquence. Ainsi, s'il y avait une opération de maintien de la paix des Nations Unies en Côte d'Ivoire, par opposition aux efforts des Ivoiriens eux-mêmes, nous paierions tous pour cette mission. Personne n'est obligé de payer pour la Mission de la CEDEAO en Côte d'Ivoire (ECOMICI), mais en l'absence de contributions volontaires, elle sera sans fonds d'ici la fin du mois de septembre. Des difficultés similaires pourraient affecter n'importe quelle force de la CEDEAO au Libéria.

De même, si nous voulons que la CEDEAO développe sa capacité et devienne une institution plus efficace face aux problèmes sous-régionaux – dont un grand nombre, tels que les problèmes de désarmement, de mercenaires et des armes légères et de petit calibre, requièrent d'abord une autorité de la sous-région même avec l'appui des Nations Unies – nous devons lui fournir une aide accrue : des fonds pour le secrétariat de la CEDEAO, une meilleure liaison et une coordination plus efficace avec les bureaux des Nations Unies, en particulier le Bureau du Représentant spécial pour l'Afrique de l'Ouest, des liens plus étroits avec le Conseil de sécurité et des échanges réguliers d'informations. La mission a suggéré que le Représentant spécial Ould-Abdallah effectue une étude en vue d'identifier clairement le type d'appui nécessaire dans ces domaines.

Nous pensons que la coordination des Nations Unies dans la région s'améliore progressivement. Nous avons bien commencé lorsque le Secrétaire général a nommé un Représentant spécial adjoint en Sierra Leone, Alan Doss, pour assumer les fonctions de Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour la gouvernance et la stabilisation et de Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement. Mais ce fait doit se généraliser et la communication entre les missions des Nations Unies et le Bureau de l'Afrique de l'Ouest doit se renforcer aux fins d'une approche cohérente face aux problèmes sous-régionaux. Notre rapport contient un certain nombre de recommandations à ce sujet, et j'espère que leur suivi sera assuré.

Pour terminer, puisque c'était ma septième et dernière mission, je voudrais dire un dernier mot sur les missions du Conseil de sécurité en général. Encore une fois, nous avons été très heureux pendant cette mission de travailler en relation étroite avec le Conseil économique et social, pour ce qui est notamment de notre séjour en Guinée-Bissau. Il est juste et bon que les opinions du Conseil économique et social aient été intégrées dans le message de la mission pour souligner le lien qui existe entre la sécurité et le développement; lien que les deux Conseils doivent continuer à consolider.

Je crois que nos missions ont une incidence réelle. J'ai été particulièrement heureux de constater qu'au mois de juin, les deux missions en Afrique, celle dans la région des Grands Lacs et celle en Afrique de l'Ouest, ont été dirigées par la France et le Royaume-Uni. Je pense que notre coopération est une bonne chose pour l'Afrique. L'Ambassadeur de La Sablière et moi-même sommes très heureux que nos Ministres des affaires étrangères se rendent dans la région des Grands Lacs ensemble dans une semaine, renforçant de la sorte la coopération franco-britannique sur le continent.

Je pense que nos réunions avec les Présidents des pays africains sont appréciées et ont un effet. Nous devons toutefois être prudents et faire attention quant à la taille de ces missions; le Conseil m'a déjà entendu évoquer cette question. Je crois qu'il est excellent que tout le Conseil de sécurité soit représenté, mais parfois nous devons nous diviser en petits groupes pour procéder à des négociations véritablement confidentielles avec des personnalités de haut niveau, afin de transmettre des messages francs et directs. J'espère que le Conseil maintiendra toujours la souplesse nécessaire dans ce domaine et comprendra que certains membres ne soient pas toujours inclus dans certaines réunions.

Durant la mission en Afrique de l'Ouest, tous les membres de la mission ont joué leur rôle, ce qui lui a permis d'être un succès. Je voudrais, à cet égard, tous les remercier. Ce fut une tâche difficile; j'ai été très exigeant dans ce domaine. Mais je pense que notre ferme dévouement aux objectifs de la mission et au développement de l'Afrique de l'Ouest a été bien transmis et bien compris. J'estime que ce fut là le succès essentiel de cette mission. Je remercie également très vivement le Secrétariat de tout l'appui qui nous a été accordé pendant cette mission de la part du système des Nations Unies, des gouvernements et

de nos propres ambassades sur le terrain. Ce fut une entreprise d'équipe considérable. Elle s'est déroulée pratiquement sans anicroche. Encore une fois, je présente mes excuses au représentant de la Bulgarie pour ce qui s'est passé.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Ambassadeur Greenstock de sa déclaration. Au nom du Conseil, j'exprime ma sincère reconnaissance à tous les membres de la mission, conduite fort efficacement par l'Ambassadeur Greenstock. Nous les remercions de la façon dont ils se sont acquittés de cette mission importante au nom du Conseil.

Je donne la parole à l'Ambassadeur Adolfo Aguilar Zinser, chef de la mission en Guinée-Bissau et Président du Comité des sanctions du Conseil de sécurité concernant la Sierra Leone.

M. Aguilar Zinser (Mexique) (*parle en espagnol*) : Comme c'est la première fois que j'interviens depuis que l'Espagne assume la présidence du Conseil de sécurité, je voudrais vous féliciter pour la manière dont vous organisez les travaux du Conseil pour ce mois de juillet. Je voudrais remercier très vivement la délégation de la Fédération de Russie et l'Ambassadeur Sergey Lavrov pour la façon dont il a mené les travaux du Conseil le mois dernier, bien qu'une bonne partie des membres du Conseil ait été en déplacement durant la présidence russe. Je voudrais aussi adresser mes remerciements à l'Ambassadeur Jeremy Greenstock et aux autres membres de la mission en Afrique de l'Ouest pour la confiance et l'appui qu'ils ont manifestés à l'égard de la délégation mexicaine en lui demandant de diriger les travaux du Conseil concernant la mission en Guinée-Bissau.

La mission en Guinée-Bissau revêtait une caractéristique particulière. Il s'agissait d'une réunion conjointe ou concomitante du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social, en particulier le Groupe consultatif spécial pour la Guinée-Bissau. Ceci a permis aux membres du Conseil de sécurité et aux représentants du Conseil économique et social d'observer, sous un même angle, les problèmes et les conditions très pénibles auxquels la Guinée-Bissau est confrontée. Ceci nous a permis d'échanger nos vues et de renforcer nos mécanismes de coopération, de coordination et de complémentarité, qui, dans le cas de la Guinée-Bissau, constituent un véritable partenariat stratégique entre le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social.

La mission a également été une première dans la mesure où les deux instances ont travaillé ensemble sur le terrain, chacune avec sa perspective et son mandat propres. Ce faisant, nous avons découvert un éventail très large de questions sur lesquelles effectuer un travail complémentaire, notamment en ce qui concerne le traitement des problèmes de développement économique, de sécurité et de paix en Afrique.

Nous avons trouvé un pays qui est au bord d'une grave crise sociale, avec des indicateurs extrêmement inquiétants qui laissent entrevoir un recul généralisé affectant toute la population de la Guinée-Bissau, qu'il s'agisse de la fourniture des services de base ou de l'accès aux conditions de base d'une vie digne. Nous avons trouvé cette réalité économique et sociale fort préoccupante, non seulement du point de vue humain, mais aussi du point de vue de la sécurité. La sécurité du pays et de la région dépendra de la capacité à résoudre les problèmes économiques et sociaux de la population et de la concrétisation de la coopération internationale pour cette tâche.

Mais cela est étroitement lié au fait que la situation politique est également critique. Le processus de reconstruction politique après le conflit en Guinée-Bissau progresse de manière fragile et même incertaine. Ceci exige un engagement clair et net de la part des autorités du pays et un appui clair et net de la part de la communauté internationale au processus politique. Ce processus, dans une première étape, doit déboucher sur l'élection des représentants parlementaires, ce qui permettra de consolider les arrangements politiques et de rétablir pleinement l'État de droit.

Nous avons également observé que, par une conjugaison de problèmes socioéconomiques et de facteurs politiques, il existe des risques d'instabilité et de violence, qui pourraient être imminents si l'on n'y prend garde. Ces risques pourraient se traduire par une rupture institutionnelle.

Nous avons aussi trouvé des forces armées qui ont manifesté et réaffirmé leur adhésion au processus démocratique et leur respect des institutions constitutionnelles, mais qui connaissent une pénurie extrême, de sorte que là aussi, la situation est instable. Il s'agit d'une armée mal équipée, mal approvisionnée, dont les soldes ne sont pas régulièrement versées, autant de facteurs qui contribuent à la situation d'incertitude.

À notre avis, les conditions de paix et de sécurité sont étroitement liées au processus politique et au développement économique et social. Tout ceci fait partie d'une réalité qui doit s'inscrire dans le contexte régional. Ce qui se passera en Guinée-Bissau aura nécessairement un impact important sur la situation de paix encore précaire et incertaine qui prévaut dans la région de l'Afrique de l'Ouest. Les événements en Afrique de l'Ouest représenteront, pour leur part, un facteur déterminant pour la stabilité future de la Guinée-Bissau.

La vision complémentaire du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social nous a permis de prendre la mesure du rôle décisif de la coopération internationale en matière de développement. Nous sommes convaincus qu'il est nécessaire de renforcer le partenariat entre la Guinée-Bissau et la communauté internationale sur la base des critères établis par le Groupe de travail du Conseil économique et social, qui suppose un engagement actif du fonds monétaire international, de la Banque mondiale et des pays donateurs.

Mais il est également clair que cet engagement actif ne pourra se traduire dans une amélioration de la situation et dans un flux plus important des ressources vers la Guinée-Bissau que si, pour leur part, les autorités et la société donnent ensemble et clairement des signes sans équivoque de progrès dans le renforcement du processus politique et la consolidation des libertés et de l'état de droit. Nous sommes parvenus à cette conclusion et avons procédé à notre évaluation après que la mission a engagé un dialogue avec les autorités du pays, y compris ses forces armées, après avoir engagé un dialogue avec le personnel des Nations Unies, dans lequel nous avons trouvé une équipe solide ayant une vue claire de ce qui se passe en Guinée-Bissau et dont la direction est assurée de façon habile, compétente, prudente et limpide par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. David Stephen, qui jouit d'une grande crédibilité et d'un immense prestige auprès de tous les secteurs de la société civile et des autorités.

Nous avons dialogué avec tous les partis politiques et avons constaté les profondes divisions qui existent au sein de ces organisations politiques. Nous les avons encouragés à travailler de façon unie et conjointe pour veiller à ce que le processus politique électoral se déroule dans les meilleures conditions

possibles. Bien entendu, nous avons travaillé avec la société civile.

Ainsi nous avons trouvé une société anxieuse de résoudre ses problèmes par la voie politique, une société prête et disposée à faire usage de ses libertés et à construire, sur cette base, l'entente et la concorde nécessaires, pour que les luttes pour le pouvoir puissent être réglées politiquement, par des voies démocratiques et dans un cadre constitutionnel.

Ainsi la mission a recherché, en premier lieu, à ce que la dialogue avec les autorités démontre clairement que le processus politique doit être poursuivi et que les élections doivent avoir lieu à une date proche. Lorsque nous sommes arrivés en Guinée-Bissau, aucune date n'avait été fixée pour la tenue des élections, ce que nous avons signalé aux autorités en espérant qu'avant notre départ, il y aurait un engagement définitif quant à la date des élections. Nous avons aussi souligné la nécessité de garantir le caractère participatif du processus politique dans le respect des libertés, en donnant la possibilité à toutes les forces politiques du pays d'exercer leurs droits et leurs libertés. Nous voulons un processus politique crédible qui soit effectivement le point de départ d'un nouveau règlement politique national dans ce pays.

Deuxièmement, nous avons souligné la nécessité de donner toute sa validité à l'ordre juridique, surtout en ce qui concerne le respect des droits fondamentaux des personnes et des droits de l'homme, les droits civils, les libertés et de la liberté d'expression, mais en ce qui concerne l'état de droit relativement au fonctionnement des institutions. Nous avons également souligné la nécessité de prendre des engagements spécifiques vis-à-vis du rétablissement de la légitimité du pouvoir judiciaire et de la promulgation, comme il convient, de la Constitution.

Nous pensons que, dans le cadre de ces préoccupations exprimées par le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social, il y ait également un facteur concomitant : des engagements clairs doivent être pris par la communauté internationale des pays donateurs pour accompagner véritablement le processus politique, et surtout le processus politique, en fournissant les capacités techniques – par l'entremise de l'ONU – et des ressources – par l'entremise des pays donateurs – pour que le processus électoral puisse se poursuivre de manière appropriée.

Tels sont les messages que nous avons transmis. Tels sont la vision et les engagements que nous avons exprimés. Les résultats de la mission ont été encourageants, mais également porteurs de certaines inquiétudes et incertitudes. En premier lieu, lors de notre dialogue avec les autorités, nous sommes parvenus à un accord relatif à la citoyenneté et aux forces politiques pour que les élections soient organisées en octobre, comme l'avait prévu le Président Koumba Yalà, mais maintenant nous avons une date précise. Peu avant notre départ, il a été annoncé que les autorités étaient disposées à organiser des élections le 12 octobre prochains.

D'autres part, les autorités ont clairement indiqué qu'elles respecteraient scrupuleusement le résultat des élections, quel qu'il soit, et qu'elles travailleraient sous les conditions et dans le cadre des règlements qui découleront des élections.

Les autorités nous ont également assurés qu'elles respecteraient l'engagement selon lequel, une fois l'Assemblée constituée, elles oeuvreraient avec elle à la promulgation de la Constitution en vertu de la volonté populaire qui se sera exprimée en Guinée-Bissau. Elles se sont également déclarées prêtes à résoudre définitivement la question de la composition de la Cour suprême et de ses autorités, le Président et le Vice-Président.

Comme je l'ai dit, la Guinée-Bissau se trouve à la croisée des chemins. Pour parvenir à une réconciliation et une entente politique dans le respect des droits et des libertés auxquels tous les citoyens aspirent, le chemin que devra prendre ce pays devra passer par la paix et le développement socioéconomique indispensable pour la concorde et le consensus.

Si, le mois prochain, cela n'est pas réalisé, le risque est l'affrontement politique, la rupture de l'ordre et la déstabilisation institutionnelle et, malheureusement, la violence avec des répercussion pour toute la région.

Par conséquent, la communauté internationale doit faire sentir sa présence, s'acquitter de ses engagements de coopération dans les mois qui précéderont le prochain processus électoral. Cette tâche est indispensable pour éviter qu'une catastrophe ne se produise. Comme cela a été affirmé dans le rapport, le Conseil de sécurité et l'action des Nations Unies et du Conseil économique et social seront décisifs pour

éviter qu'un éventuel conflit n'éclate si les mesures voulues ne sont pas prises.

Le Conseil doit rester vigilant et ne pas perdre de vue la situation ni adopter une attitude passive dans les mois et les semaines à venir. Voilà pourquoi la mission recommande donc que, d'ici les élections et sur la base d'un prochain rapport du Secrétaire général, le Conseil et le Secrétariat maintiennent une communication constante pour être présents et appuyer la société et les autorités de la Guinée-Bissau dans le processus politique à venir.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer l'appel urgent lancé dans son rapport par la mission du Conseil de sécurité pour que les pays donateurs appuient ce processus.

Pour terminer, je voudrais remercier tous les membres de la mission, le Secrétariat et, plus particulièrement, la Mission du Royaume-Uni et Vanessa Howe-Jones et l'Ambassadeur Greenstock de leur appui, qui nous a permis de mener à bien la mission qui nous a été confiée en Guinée-Bissau. Sans

l'aide de l'Ambassadeur Greenstock et sans la planification et la préparation des réunions de la mission, nous ne serions pas parvenus à nous acquitter avec succès de notre tâche. Je remercie également, pour leur coopération, leur esprit de participation, leurs déclarations, leurs propositions et leurs conseils, les membres du Groupe consultatif spécial pour la Guinée-Bissau du Conseil économique et social qui ont pris part à la mission, sous la direction de l'Ambassadeur Kumalo, de l'Afrique du Sud.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Ambassadeur Aguilar Zinser des paroles aimables qu'il m'a adressées. Au nom du Conseil, je le remercie, premièrement, d'avoir accepté de diriger la mission en Guinée-Bissau et, deuxièmement, de l'avoir conduite avec succès.

Il n'y a plus d'orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 10 h 55.